

COMMUNE DE HAO

Polynésie Française
Subdivision des Tuamotu-Gambier

Effectif légal du Conseil : 15
Membres en exercice : 15
Ont pris part à la délibération : 14
Dont 3 procuration(s)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 Août 2023.

N° 48 / 2023

Approuvant la modification n°01-2023 du Budget principal de l'exercice de 2023

Présidence par : Mme BUTCHER épouse FERRY Yseult, Maire de la Commune de HAO
Date de la réunion du conseil municipal : 25 Août 2023
Date de convocation : 07 Août 2023
Lieu de la séance : MAIRIE DE HAO
Membres présents : 11 membres
Membre(s) absent(s) ayant donné procuration : 3 membres
Membre(s) absent(s) : 1 membre
Secrétaire de séance : Mme MAI-TAKAMOANA épse APA Mauricette

Nom, Prénoms et fonctions	Fonction	Prs	Abs	Procuration à
Mme BUTCHER épse FERRY Yseult	Maire	X		
M. TAKAMOANA Maniaro	1 ^{er} adjoint au maire	X		
M. PIRIOTUA Anselme	2 ^{ème} adjoint au maire	X		
Mme TANGI épse HOLMAN Mirabelle	3 ^{ème} adjointe au maire		X	Mme TETUA épse BUSTIN Francine
Mme TETUA épse BUSTIN Francine	4 ^{ème} adjointe au maire	X		
M. TAKAMOANA François	Maire délégué de AMANU	X		
Mme MAIRIHAU épse TUTEIRIHIA Marie-Madeleine	Maire délégué de HERHERETUE		X	Mme BUTCHER épse FERRY Yseult
M. KOHUEINUI Atanase	Conseiller municipal		X	Mme MAI-TAKAMOANA épse APA Mauricette
Mme TEUIRA-HIOE épse MAIFANO Tehea	Conseillère municipale	X		
Mme MAI-TAKAMOANA épse APA Mauricette	Conseillère municipale	X		
M. ARAKINO Lothaire	Conseiller municipal	X		
M. KAPIKURA Théodore	Conseiller municipal	X		
M. TUAHINE Théodore	Conseillère municipale		X	
Mme TETARONIA épse HIO Nadine	Conseillère municipale	X		
M. TUTEAMARU Edgar	Conseiller municipal	X		

RF
HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/08/2023
987-200013456-20230825-DEL_048_2023-DE

Le Maire expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales applicable en Polynésie française ;

VU les crédits inscrits au budget principal 2023

Considérant la nécessité de créditer le chapitre globalisé 012 afin de supporter les nouvelles charges

Considérant la nécessité de créditer le compte 024 afin de réaliser les écritures de cession

Après débats et sur proposition du Maire, le conseil municipal :

ARTICLE 1 – Adopte la modification n°01-2023 du budget principal de l'exercice 2023 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

IMPUTATIONS	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
60628	Autres fournitures non stockées		500 000
6067	Fourniture scolaire		500 000
6227	Frais d'acte et de contentieux		300 000
6336	Cotisation au CGF	100 000	
64111	Rémunération principale	1 000 000	
6451	Cotisations CPS	200 000	
TOTAL		1 300 000	1 300 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

IMPUTATIONS	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
024	Produits de cessions et d'immobilisation		1 000 000
2182 - 000	Véhicule de transport – Non Individualisés	1 000 000	
TOTAL		1 000 000	1 000 000

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions des articles R-421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formée contre la présente délibération dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application de Télérecours citoyens accessible depuis le site www.telerecours.fr

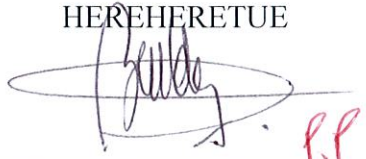
ARTICLE 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

La présente délibération mise aux voix est adoptée comme suit :

Pour : *14 dont 3 pourcentations*
Contre :

RF HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/08/2023 987-200013456-20230825-DEL_048_2023-DE

Le conseil municipal

BUTCHER épouse FERRY Yseult, Chantal, Tuiata Maire 	TAKAMOANA Maniario Premier adjoint 	PIRIOTUA Anselme Deuxième adjoint 
TANGI épouse HOLMAN Mirabelle, Tekahu Troisième adjointe 	TETUA épouse BUSTIN Francine, Faraura Quatrième adjointe 	TAKAMOANA François, Terokehau, Péré, Timotéo Maire délégué de AMANU 
MAIRIHAU épouse TUTEIRIHIA Marie- Madeleine, Mahia Maire déléguée de HEREHERETUE 	KOHUEINUI Atanase, Haumatanui Conseiller municipal 	TEUIRA-HIOE épouse MAIFANO Tehea Conseillère municipale 
MAI-TAKAMOANA épouse APA Mauricette, Poerava Conseillère municipale 	ARAKINO Lothaire Conseiller municipal 	KAPIKURA Théodore, Marere Conseiller municipal 
TUAHINE Théodore, Tetuhua Conseiller municipal	TETARONIA épouse HIO Nadine, Arei Conseillère municipale 	TUTEAMARU Edgar, Louis Conseiller municipal 

Délibération approuvant la modification n°01-2023 du Budget principal de l'exercice de 2023

RF HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/08/2023 987-200013456-20230825-DEL_048_2023-DE